



ParisClimat 2015 : Objectif OCEAN
Les propositions de l'économie bleue
Synthèse du colloque. ESA, le 8 juin 2015



© GCFT/ania freindorf



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Table des Matières

Mot d'accueil et introduction par l'ESA	3
Table ronde 1 : Pourquoi ?	4
Comment le Grand Palais accueille les propositions de la société civile ?	8
Table ronde 2 : Les propositions de l'économie bleue – Présentation du document de synthèse	10
Table ronde 3 : Retours d'expérience	14
Table ronde 4 : Enclencher la transition écologique de l'économie maritime – Regards croisés	17
Conclusion : Pourquoi et comment mettre l'économie bleue au cœur de ParisClimat2015 et de la transition écologique ?	22
Les propositions	25
Liste des participants.....	26
Remerciements	32



Mot d'accueil et introduction par l'ESA

Nathalie Meusy, Responsable Développement Durable, Agence Spatiale Européenne



Nathalie Meusy accueille les participants au nom de l'ESA, hôte de ce colloque. Elle souligne que le grand nombre de personnes présentes atteste de l'intérêt croissant généré par ce thème. Il s'agit en effet de notre vie et de celle des générations futures.

L'océan et l'espace sont liés par de nombreuses relations, on note souvent l'analogie existant entre l'espace et le monde sous-marin.

Isabelle Duvaux-Béchon, Coordinatrice des Initiatives transverses, Agence Spatiale Européenne

Mme Duvaux-Béchon rappelle que l'espace permet de voir toute l'année et 24/24h la surface de la Terre (avec les océans !) via les satellites, de faire de nombreuses analyses dans le contexte du réchauffement climatique, de fournir des services à tous types d'utilisateurs (dont la pêche, les énergies renouvelables ou le transport), et tout ceci avec des vues du global au local sans problème de frontières. Il est par exemple possible de confirmer que Palmyre n'a pas été détruite le 22 mai dernier, ou qu'une nouvelle île a émergé dans le Pacifique.

L'ESA est une agence intergouvernementale créée pour la recherche et la technologie spatiales et de leurs applications spatiales à des fins exclusivement pacifiques (ce qui n'exclut pas l'usage militaire des données). Elle comptera 22 Etats membres fin 2015 (dont 20 de l'Union Européenne) ainsi que le Canada. L'ESA couvre tous les domaines d'activité du spatial, dont certains sont relatifs aux océans : surveillance maritime (navigation, approche des côtes, détection de fuite de pétrole...), cartographie de l'état des glaces pour les navires, sécurité et sûreté (piraterie, trafic de marchandises...), mesures scientifiques globales (réchauffement climatique, taux de chlorophylle, température des océans...), travaux avec des banques de développement comme la Banque Mondiale sur la piraterie, la pêche ou les zones côtières, projet européen de navigation par satellites Galileo, AIS, développement pré-opérationnel de services aux acteurs maritimes...



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Table ronde 1 : Pourquoi ?

Animée par Nicolas Imbert, Directeur Exécutif, Green Cross France et Territoires

Introduction

Nicolas Imbert, Directeur Exécutif, Green Cross France & Territoires

Depuis 1945, l'océan nécessite que l'on agisse, soit dans le domaine de l'océan, soit sur l'innovation, la santé, la sécurité, ou bien encore pour développer des voies communes pour la zone littorale pour allier Terre et Mer. Les travaux de collaboration et de gouvernance jusque-là sont plutôt lents à se mettre en place alors que le climat est une urgence, déjà signalée à Rio en 1992.

Aujourd'hui, des possibilités d'action peuvent être envisagées autour de cet événement labellisé CoP21. Cette mobilisation fait écho à d'autres événements qui ont lieu parallèlement ce jour à l'UNESCO et sur France TV.

Trois temps seront développés pendant cette journée : d'abord, expliquer pourquoi de tels enjeux ; ensuite, présenter les propositions et accords convenus ; puis, développer quels sont les enjeux pour prendre et tenir ces engagements ; enfin, signer la déclaration.

Laurence Eymard, Directrice de l'Observatoire Ecce Terra (CNRS/IUPMC)



©GCFT/ania freindorf

Le point sur les connaissances scientifiques océan, littoral et climat.

Changements climatiques et impacts sur l'océan : d'après les observations du GIEC sur le réchauffement climatique, on constate une augmentation rapide depuis plusieurs décennies de la température, du niveau de la mer et de la concentration en gaz à effet de serre. Ce changement climatique est

imputable pour l'essentiel aux augmentations dues aux activités humaines. On note un réchauffement sans équivoque des continents, notamment dans l'hémisphère Nord, ainsi que des océans, notamment l'Arctique et l'Antarctique.

On aboutit donc à un réchauffement sans équivoque de l'hémisphère Nord. Le GIEC a coordonné plusieurs travaux de recherche et a établi entre 10 et 20 modèles climatiques qui tournent sur les bases de trois scénarios, du plus optimiste (« on arrête tout ») au plus pessimiste (« on continue »), pour établir l'état le plus probable du climat au cours du siècle. Selon ces modèles, même si l'on arrête toute



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



émission de CO₂ aujourd'hui, on aura tout de même une augmentation de la température, liée à l'accumulation des gaz anciennement émis.

Concernant les océans, on observe une fonte accélérée des glaciers de terre, provoquant d'importants apports d'eau douce dans les océans, et donc une augmentation du niveau de ces derniers. Le scénario optimiste prévoit une élévation du niveau des océans de 20 à 30 cm, jusqu'à 80 cm pour le scénario le plus pessimiste.

Face à ce phénomène, nous ne sommes pas tous concernés de la même façon : des tempêtes et cyclones plus fréquents représentent davantage de risques pour les littoraux, affaiblis par la montée des eaux, l'érosion, la salinisation des terres, etc. Par exemple, la région Aquitaine compte de nombreuses zones menacées par la submersion ou la salinisation.

Cela a également un impact sur le milieu océanique avec une augmentation de la température, une baisse de la concentration en oxygène. Il existe également un risque d'acidification de l'océan : l'eau de mer absorbe le gaz carbonique, et en se dissolvant le gaz carbonique devient de l'acide carbonique. On a déjà observé des baisses du pH, induisant une décalcification des coquilles calcaires de certains organismes; mollusques, phytoplancton ou coraux de récifs sont très vulnérables.

Parmi les autres impacts du réchauffement, on compte le déplacement d'espèces, qui ne trouvent des conditions plus favorables qu'en se déplaçant, généralement des zones chaudes vers les zones froides. La capacité d'adaptation est propre à chaque espèce et dépend très fortement de leur capacité de dispersion, de leur état de santé biologique et écologique, de leur démographie, et de la diversité génétique qu'il y a dans ces populations. On note des risques sur les ressources halieutiques, qui ne sont pas les mêmes dans toutes les régions. Il reste des inconnues, notamment la réponse aux stress multiples : changement climatiques et pollution ou surexploitation... Les capacités d'adaptation des espèces, la réponse des communautés, les effets sur les réseaux alimentaires et les poissons, les impacts sur l'activité biologique des océans restent à étudier.

Les activités humaines à prendre en compte sont notamment :

- La pêche / surpêche
- L'aménagement des littoraux
- Les transports accidentels d'espèces
- Les effluents, marées noires...

Conclusion : on assiste à un changement global, pas seulement climatique, lié aux activités humaines et qui a des impacts sur celles-ci.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Philippe Germa, Directeur, WWF France

La valeur économique des océans.

Les océans, « un patrimoine en danger » : M. Germa rappelle que 90% des stocks halieutiques sont exploités ou surexploités, et qu'on a assisté à un recul d'environ 39% des espèces marines de 1970 à 2010 et à la disparition de 50% des coraux de la planète. Au vu de ces chiffres inquiétants, le WWF souhaite une fois de plus donner l'alerte sur la dégradation de nos océans et de la biodiversité marine. En effet, cette dégradation est moins visible que la dégradation terrestre et ne suscite pas autant de prise conscience, alors même qu'elle provoque de lourdes conséquences environnementales, sociales et économiques.

En 2050, selon les Nations-Unies, si l'exploitation des océans persiste à ce rythme, il n'y aura plus de poissons sauvages en mer.

Pourtant, l'océan mérite d'être protégé car il est source de richesses : les actifs océaniques sont estimés à 24 000 milliards de dollars (étude du Boston Consulting), et le « Produit Marin Brut » (PMB) représente 2500 milliards de dollars par an, faisant de l'océan le 7ème PNB mondial. Les Aires Marines Protégées (AMP), zones protégées en raison de leurs particularités historiques, culturelles ou biologiques ne représentent que 4% de la surface des océans. L'un des objectifs de WWF France est d'atteindre 10% d'AMP en 2020 et 30% en 2030.

WWF France place les océans au cœur de ses objectifs prioritaires pour 2025 avec des engagements forts, notamment en termes de lutte pour une pêche durable / contre la pêche illégale.

Philippe Germa évoque un partenariat signé en Polynésie française avec une association locale de protection des cétacés, coraux et tortues. Il rappelle que la Polynésie est le plus grand spot de corail au monde. Il informe également de l'implantation de WWF en Guyane et en Nouvelle-Calédonie.

Philippe Germa rappelle enfin le rôle indispensable des satellites pour la surveillance de la nature : ils permettent une surveillance de plus en plus structurée, par exemple en Amazonie. Mais cela implique des coûts souvent élevés pour accéder aux images, notamment dans le cadre de la pêche illégale.

Sandra Bessudo, Présidente de la *Fondation Malpelo et Autres Ecosystèmes Marins* et Conseillère Océan du Vice-Président de la République de Colombie

Sandra Bessudo est plongeuse depuis l'âge de 19 ans, aux abords d'une île de Colombie située au cœur d'une Aire Marine Protégée. Lors de ses premières plongées, elle a été frappée par la merveilleuse beauté des paysages marins, mais déjà les bateaux de pêche endommageaient le corail. Cela a conduit le Président colombien de l'époque (1994) à plonger pour constater lui-même les dangers.

Malgré cette intervention du Président, la pêche illégale a continué. S'en suit un parcours d'activiste qui a notamment mené au constat qu'il fallait travailler tous ensemble.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Elle a mis au point cinq programmes de recherche scientifique pour favoriser la préservation des océans. Il s'agit pour elle d'une action importante du point de vue scientifique mais aussi communicationnel, afin de faire connaître ce qui se fait et d'éduquer les populations / les parties prenantes.



Depuis 1969, la Commission Colombienne des Océans, réunissant le gouvernement (17 ministères) et le secteur privé, a organisé différents groupes de travail sur plusieurs thèmes, afin de bien considérer l'océan comme une thématique transversale de l'économie.

Finalement, l'essentiel au niveau de la coopération internationale est de parvenir à coordonner tous

les travaux et de les partager au monde entier, afin que les pays au budget plus limité puissent également en profiter.

Intervention de Sandra Bessudo, @Fmalpelo sur son activisme. @_GCFT #objectifOCEAN

Anthony Lecren, Ministre du Développement Durable de Nouvelle-Calédonie, Initiateur du Forum Océania21

Enjeux pour le Pacifique Sud, sentinelle du climat.

Le sommet océanien du développement durable, Océania 21, s'est tenu pour la 3ème fois en 2015, en réaction aux déceptions de Rio+20 et aux nombreux constats alarmants concernant le Pacifique.

17 pays et territoires du Pacifique se sont donc regroupés dans l'objectif de pouvoir parler d'une seule voix et exprimer soi-même les difficultés, mais également de faire un focus sur les sociétés traditionnelles. Même si l'on parle souvent d'« espèces en danger », certaines populations du Pacifique sont également en danger. Des réfugiés climatiques sont amenés à se déplacer.

L'un des objectifs d'Océania21 est donc de mettre à plat les principales difficultés rencontrées :

- Porter une attention particulière aux modes de vie traditionnels : se préoccuper de la bonne transmission des savoir-faire traditionnels
- Prendre en compte le phénomène grandissant des « réfugiés climatiques ».



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète





Concernant la transmission des savoirs traditionnels, Anthony Lecren cite une anecdote évocatrice, illustrant l'importance de l'Océan pour les populations du Pacifique : quand un polynésien décrit une vague, il peut choisir parmi 4 mots pour dire « vague ». Ainsi, dans la philosophie d'un polynésien ou d'un micronésien, selon M. Lecren, « **nous ne sommes pas dans l'océan, nous sommes l'océan** ».

Il est nécessaire de compiler les savoirs traditionnels, la philosophie et la proximité particulière des locaux, avec les savoirs scientifiques.

@AnthonyLECREN Ministre du DD @GouvNC présente @Oceania2Meeting #objectifOCEAN: 'Nous sommes l'#Océan' @spc_cps

Introduction de Nicolas Imbert sur la Déclaration de Paris :

L'objectif est de faire mieux que les conférences de Rio en 1992 ou Doha en 2012. Il est nécessaire de hausser le niveau, de mettre en place entre aujourd'hui et décembre une plateforme qui puisse contribuer à la mise en œuvre des 18 propositions d'engagement de la Déclaration de Paris du 8 Juin 2015, née à l'initiative de Green Cross France et Territoires. Il faut passer de l'état de déclaration à la mise en œuvre. Dans l'Agenda des solutions (pilier de la CoP21), on prend des engagements et on en assure le suivi. En travaillant dans ce sens, la France, qui est la seconde puissance maritime mondiale, peut prendre des grands engagements internationaux.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Comment le Grand Palais accueille les propositions de la société civile ?

Sylvianne Villaudière, Dirigeante et fondatrice du cabinet Alliantis, Coordinatrice générale de SolutionsCoP21



Le dispositif « SolutionsCoP21 » vise à promouvoir auprès du plus large public les solutions en faveur du climat. Il a été lancé à l'initiative du Comité 21 et du Club France Développement Durable et implique de très nombreux acteurs publics et privés : organismes publics, entreprises, collectivités territoriales, centres de recherche, ONG et associations...

L'esprit de partage et de collaboration se révèle nécessaire pour déployer les solutions en faveur du climat. Ce dispositif se compose d'une plateforme web déjà opérationnelle depuis janvier 2015 pour que chacun puisse présenter ses solutions, débattre, échanger, être en lien avec les médias, etc.

Symbole de partage et de mobilisation selon l'esprit de l'Exposition Universelle, Solutions COP21 proposera au Grand Palais de vivre l'expérience climat avec une grande exposition, des centaines de conférences et de multiples événements.

Le site accueillera plusieurs expositions thématiques (scientifiques, culturelles, artistiques...) pour présenter les solutions et toucher du doigt les problématiques majeures et aussi les enjeux climat pour le quotidien de chaque citoyen. Un pavillon sera consacré à « Eau, fleuve, mer », un autre à « Villes durables », un autre encore à « Territoires et climat » et à « l'Eco-mobilité »...

Solutions COP21 au Grand Palais, ce sera gratuit et ouvert à tous du 4 au 10 décembre prochain.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Table ronde 2 : Les propositions de l'économie bleue – Présentation du document de synthèse

Animée par Sylvianne Villaudière, Coordinatrice générale SolutionsCoP21



Les 18 propositions associées à la Déclaration sont soumises au débat, via un jeu démocratique hérité de Rio, afin de juger au mieux l'importance et la pertinence de chaque proposition.

Question au panel : « Comment agissez-vous au quotidien dans vos structures pour faire avancer la construction des propositions et ainsi nourrir le débat ? »

Raymond Van Ermen, Directeur Exécutif, Partenaires Européens pour l'Environnement (EPE)



Cette journée et la préparation en amont réalisées pas Green Cross représentent une action pilote pour « faire mieux qu'avant ».

Un grand progrès serait en effet d'ajouter à la déclaration une action pilote pour sa mise en œuvre. En tant que 2ème puissance maritime mondiale, la France se doit, au cours d'une année riche en conférences internationales, notamment celle sur les Objectifs du Développement Durable en septembre prochain et la CoP21 en décembre, de faire mieux qu'en 1992 ou qu'en 2012, lors des

conférences de Rio et Rio+20. Comment ? Grâce à une plateforme qui puisse contribuer à la mise en œuvre de ces 18 propositions d'engagement. Avec par exemple des opérations pilotes entre la France



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



et Oceania 21, car de nombreux acteurs peuvent concrètement contribuer à la mise en œuvre de ces propositions : citoyens, ONG, etc.

Eric Banel, Armateurs de France

Certes, la France est le deuxième espace maritime du monde, mais qu'en fait-on ? Pas grand-chose, donc il ne faut pas se satisfaire de ce titre.

En tant que marins, nous sommes parmi les premiers observateurs et les premières victimes du changement climatique. Il y a une nécessité d'intégrer les composantes environnementale et climatique dans la stratégie de nos entreprises.



Nous travaillons depuis près d'une dizaine d'années sur le navire du futur, un navire plus propre (qui émet moins de CO² et de soufre), plus sûr, plus intelligent et plus économe en énergie. Par exemple, les nouveaux bulbes d'étrave que nous utilisons permettent d'augmenter de 14% l'efficacité énergétique de nos navires, et de réduire d'autant la consommation de carburant.

Ainsi, de 2007 à 2012, l'efficacité énergétique du transport maritime a augmenté de 21%, alors même que le trafic maritime a augmenté de 14%.

Les armateurs français sont à la pointe de ce combat, avec une flotte moderne, qui est la plus jeune en Europe (avec une moyenne d'âge de 7 ans contre 12 dans le reste de l'Europe). De même, depuis le 1^{er} janvier 2015, nous avons considérablement réduit nos émissions de soufre.

Mais ces engagements ne suffisent pas. L'étape suivante réside en un changement total du mode de propulsion, d'où notamment les travaux sur le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), qui représente une solution d'avenir à moyen terme. Ce changement total implique aussi une évolution majeure des équipements des ports.

Concevoir le navire du futur, c'est aussi réfléchir au démantèlement des navires en fin de vie. Jusqu'à présent, le recyclage des navires européens s'effectue, pour l'essentiel, hors d'Europe. Nous avons préparé un cadre international applicable à tous, la Convention de Hong-Kong, qui prévoit des obligations tant pour les Etats armateurs que pour les Etats de recyclage. C'est prometteur. Mais il faut maintenant que l'Europe se mobilise pour que cette convention rentre en vigueur.

Grâce à l'engagement des armateurs français, le pavillon français est, depuis 3 ans, premier sur la liste des pavillons les plus propres, sûrs et respectueux de l'environnement. Notre objectif est d'harmoniser, par le haut, la situation du transport maritime mondial.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Francis Vallat, Fondateur, Cluster Maritime Français



« Ridicule » d'avancer que la France est la seconde puissance maritime au monde tant que l'on n'agit pas. La sauvegarde de la Nature ne doit pas se faire contre l'Homme, mais avec et pour l'Homme. La planète et les générations futures doivent être protégées et sauvées, mais en veillant à une vie décente pour les générations présentes. Sinon ça ne marchera pas.

Il faut éviter tout discours trop négatif ou trop démobilisateur/décourageant, sans pour autant nier notre responsabilité bien sûr. Là aussi un équilibre doit être trouvé, comme pour le développement durable lui-même. Il est important de préciser le lien entre climat et biodiversité. De plus, l'océan est souvent absent des discussions climat. Et pourtant, si l'océan n'est pas au cœur des débats à la CoP21, les négociations seront vouées à l'échec. Il faut donc intégrer cette continuité qui lie climat, océan et biodiversité pour combattre dans le bon sens.

Francis Vallat Président Fondateur @ClusterMaritime: 'La #COP21 est vouée à l'échec si l'#Océan n'est pas mis en son cœur' #objectifOCEAN

Adam Koniuszewski, Directeur Exécutif, Green Cross International



©GCFT/ania freindorf

Des études de l'économiste Costanza (1997, 2011) montrent que la valeur des services qu'apportent les écosystèmes est de l'ordre de 125,000 milliards de dollars en 2011, en baisse de 20 milliards de dollars (14%) par rapport à 1997 en raison de la dégradation des écosystèmes.

En 2008, en préparation pour Copenhague, une taskforce climatique a été créée par Green Cross International (soirée de lancement à Genève, en présence de Mikhaïl Gorbatchev, de Jean-Michel Cousteau et de Ban Ki-moon).

En 1992, Adam Koniuszewski et tous les canadiens ont été choqués par la disparition de la morue, jusque-là considérée comme une ressource inépuisable. En effet, l'économie à court terme, les



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



subventions et des quotas trop élevés ont primé sur la gestion durable des stocks. Aujourd’hui, malgré l’imposition d’un moratoire depuis plus de 20 ans, il n’y a plus de morue.

Au niveau mondial la valeur de la pêche (des prises) s’élève à 80 milliards par année alors que les subventions, principalement pour le fioul se chiffrent à 35 milliards par année. Il faut stopper les « subventions perverses » qui poussent à la surpêche et mettent en péril les océans.

#ObjectifOCEAN @GreenCrossInt Adam Koniuszewski rappelle l'urgence de nettoyer les océans - pollution.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d’intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Table ronde 3 : Retours d'expérience

Animée par Henri Robert, Green Cross France et Territoires



Hélène Leriche, Chargée de mission biodiversité, Orée

Chez Orée, le Développement Durable est traité de trois façons :

- Via l'économie circulaire
- Via la RSE et l'ancrage local
- Via la biodiversité et l'économie.

La biodiversité, généralement oubliée, représente pourtant le socle des acteurs. L'économie peut en effet oublier des éléments essentiels si elle ne prend pas en compte les océans et la biodiversité, notamment par l'approche du bien commun, y compris dans la comptabilité des entreprises, afin de rendre compte de notre interdépendance.

Les travaux des différents acteurs et adhérents d'Orée, par la multiplicité des engagements, ont permis de mettre en place des stratégies gagnantes sur le plan économique, mais aussi climatique. Les complémentarités d'acteurs permettent ainsi de repenser les territoires et leur intégration.

Christophe Mercier, Créateur, projet Moana Nui

Une Odyssée pour l'Avenir du Pacifique. L'expédition consiste en la traversée de l'océan en pirogues, moyen traditionnel, afin de transporter la bonne parole et les bonnes pratiques.

Les traditions de navigation du Pacifique sont sous exploitées. Partant de ce constat, le projet Moana Nui est destiné à valoriser les traditions de navigation océano-polynésiennes et leurs savoirs environnementaux connexes au travers d'une expédition selon les routes maritimes autrefois empruntées, de l'Asie du Sud-Est à Tahiti. Six pirogues de 23 mètres chacune seront construites. A



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



chaque étape auront lieu des forums, travaux et rencontres afin de diffuser et approfondir les bonnes pratiques environnementales, énergétiques, et économiques, faisant coopérer la science moderne et les savoirs traditionnels.

Ce projet repose sur de nombreux participants et un partenariat fort avec la Polynésie Française, notamment dans le cadre d'un projet de grande Aire Marine Protégée (AMP). Avec un départ prévu fin 2016, l'expédition devrait durer 3 ans : 3 années de recherche de solutions, en permettant notamment des déblocages culturels entre les savoir-faire traditionnels et modernes.

Delphine Blumereau, Présidente, CliMates



CliMates est un laboratoire international d'idées et d'actions sur les questions climatiques composé de jeunes bénévoles qui a pour objectif de former les jeunes aux enjeux climatiques et faire du lobbying auprès des décideurs, à l'échelle nationale et internationale.

Notre programme « La vision des jeunes dans le futur » comporte un projet de recherche international, collaboratif et inter-disciplinaire sur la thématique "océan" composé de trois équipes basées en France, en Estonie et en Equateur. L'objectif de ce projet de recherche est de développer une "expertise jeune" sur ces questions et de produire un regard novateur sur l'océan et l'économie bleue. Il s'agit également de construire une vision du phénomène à l'horizon 2050 à l'aide de différents scénarios. Ce projet met en avant l'idée de "vivre avec la mer" en 2050 en vulgarisant les contenus scientifiques existants auprès des jeunes.

Les résultats ce projet seront présentés lors de la Conférence des Jeunes (« COY », sigle en anglais), qui aura lieu du 26 au 28 novembre à Villepinte, autour d'un Innov City en invitant des porteurs de projets à "pitcher" en 6min les solutions qu'ils mettent en place sur cette thématique.

@dblumereau, présidente de @CliMates_ explique les travaux de recherche menés sur les océans #objectifOCEAN



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Fabien Dulon, Directeur, Scapêche



La communauté des pêcheurs est bien entendu interpellée par tous ces sujets (pêche illégale, surexploitation...) car les pêcheurs voient leur métier évoluer avec le milieu et les mutations techniques, notamment dans le cadre de l'Europe des Pêches.

Compagnie de pêche, la Scapêche est preneuse de partenariats avec des bateaux en mer pour collaborer et faciliter le partage de données dans le cadre des recherches scientifiques.

La communauté des pêcheurs n'est pas seulement « en attente », elle est aussi dans l'action.

Objectif Océan : le temps des décisions. Fabien Dulon, DG #Scapêche, est dans la place à l'@esa #parisclimat2015



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Table ronde 4 : Enclencher la transition écologique de l'économie maritime – Regards croisés

Animée par Dominique Martin-Ferrari, *Options futurs, métamorphose outremers*



©GCFT/ania freindorf

Robert Bell, Professeur en Management, Brooklyn College (New York)



©GCFT/ania freindorf

« Nous sommes ici pour faire de la COP21 un succès et pour sauver les océans. J'ai une idée pour les deux.

Les émissions de CO₂ dues aux combustibles fossiles sont responsables à la fois de l'acidification des océans et du réchauffement climatique. Elles génèrent également bien d'autres maux que nous n'évoquerons pas ici. Pénaliser les émissions de CO₂ n'est pourtant pas la solution. Jusqu'à présent, cela n'a pas fonctionné, la solution serait de basculer massivement les investissements dans les énergies fossiles vers les énergies renouvelables.

J'ai exposé dans « Le Monde » il y a quelques mois l'ampleur du défi à relever en créant un indicateur simple : le ratio Espoir/Déluge. Le montant total des investissements dans le secteur des énergies renouvelables (250 milliards dollars par an au numérateur) est quatre fois inférieur à celui des énergies



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



fossiles (1000 milliards de dollars par an au dénominateur). Actuellement avec un ratio de 0,25, les sommes investies dans énergies renouvelables ne représentent qu'un quart seulement de celles investies dans les énergies fossiles. Selon l'Agence internationale de l'énergie, nous aurions besoin d'investir 1000 milliards de dollars par an dans les énergies renouvelables pour les prochaines décennies. D'autres organisations annoncent même un chiffre encore plus élevé. Pour répondre à cet objectif et dans l'hypothèse d'un investissement qui resterait égale à celui d'aujourd'hui dans l'énergie, nous devons à minima inverser le ratio Espoir/Déluge ; les énergies fossiles ne représenteraient plus qu'un quart des investissements comparé à celui des énergies renouvelables.

Comment pouvons-nous obtenir ce renversement ? Les pistes d'aujourd'hui sont sans espoir. Nous avons mis en place sans succès le concept de « pollueur-payeur » pour le climat. Avec le system *cap & trade*, nous misons sur l'Etat intègre pour chiffrer les droits de polluer et sur un marché efficace, pour les distribuer. Mais voilà. Avec la tonne de carbone qui évolue entre 5€ et 7€, nous nous retrouvons avec un résultat plus qu'inattendu : un « Etat efficace » et un « marché intègre » !

Les Etats n'ont plus que la taxe carbone pour pénaliser l'usage des combustibles fossiles. On leur souhaite bonne chance ! Les gouvernements qui ont essayé de la mettre en place, s'y sont cassé les dents. Nous l'avons vu récemment en Australie, où il a été balayé, et en France, où deux gouvernements successifs ont dû faire marche-arrière.

Le concept du pollueur-payeur ne peut fonctionner que dans l'hypothèse d'un Etat fort qui s'impose sur un contribuable faible. Mais ici, ce sont les compagnies pétrolières les plus fortes, elles qui ont le pouvoir. Pouvons-nous sérieusement croire un instant que nous allons les faire payer?

La semaine dernière, les dirigeants de six grandes sociétés pétrolières ont signé une demande conjointe pour fixer un prix au carbone. Le PDG de Total a suggéré un prix de 40 dollars par tonne de CO₂. Cela aurait pour effet de sortir du jeu le charbon et de le remplacer par... du gaz naturel, produit par les entreprises signataires. La taxe carbone permettrait ainsi à leurs gisements gaziers de produire et donc d'émettre du CO₂ pendant une durée encore plus longue

Pour combien de temps ? La réponse vient, étonnamment de l'Arabie Saoudite. Son ministre du Pétrole, Ali al-Naimi, a déclaré que dans 25 à 35 ans, l'Arabie Saoudite, qui a beaucoup d'argent, notre argent, n'utilisera plus que de l'énergie solaire et non plus du pétrole. Les Saoudiens nous vendront alors l'énergie solaire produite par leurs centrales, si nous sommes lents à avoir les nôtres. Pourquoi devrions-nous être aussi lents ? Peut-être parce que entre-temps, la taxe carbone qui promeut le gaz naturel comme carburant de transition, nous aura fait perdre à tous un temps précieux.

Nous ne sommes pas ici pour sauver les compagnies pétrolières, mais les océans. La solution est simple : récompenser ce qui va dans le bon sens plutôt que de pénaliser ce qui s'y oppose.

Pour sauver les océans et la planète, nous avons besoin d'un *tsunami d'argent* dans les énergies renouvelables. J'ai suggéré ailleurs la défiscalisation de tous les profits générés par les énergies renouvelables. KPMG, le géant de la comptabilité, a détaillé les plans d'incitation fiscale de plus de 30



pays. L'augmentation massive des investissements de la Chine dans les énergies renouvelables résulte en partie d'une réduction significative des impôts aux sociétés chinoises dans ce secteur.

Alors que ce n'est pas abordé par KPMG, j'ai expliqué dans « Les Echos » et « La Tribune », comment le boom du gaz de schiste aux États-Unis est en grande partie la conséquence d'une niche-fiscale qui remonte à 1916 et permet l'amortissement total du puits au cours de l'année où il a été foré. En conséquence, le PDG de l'un des principaux foreurs, Chesapeake Energy, a proclamé fièrement il y a quelques années que sa compagnie avait foré et fracturé quelque 16 000 puits depuis 1989. Et qu'en raison de l'amortissement accéléré, ils n'ont pratiquement pas payé d'impôts fédéraux au cours de cette période. A cause de Chesapeake et quelques autres foreurs, les États-Unis ont vécu une ruée vers les gaz et pétrole de schiste. Ils ont aussi bénéficié d'une autre niche fiscale ancienne: l'allocation sur l'épuisement du gaz et du pétrole qui permet de défiscaliser 15% de son chiffre d'affaires. Pourquoi ne pas utiliser le même concept pour favoriser par exemple le développement de l'éolien ? L'amortissement complet pendant l'année où les éoliennes sont installées et raccordées, puis un report des pertes (sorte d'équivalence de l'allocation sur l'épuisement des combustibles fossiles) sur quelques années ? Mais qu'en serait-il des pertes de recettes fiscales ? Le boom des gaz de schiste a produit d'énormes recettes fiscales : sur les salaires, les entreprises locales, etc. même si les foreurs eux n'ont rien payé.

Y a-t-il d'autres aides fiscales qui pourraient nous aider à lutter contre le réchauffement climatique et l'acidification de nos océans? La réponse est oui. Transformons les zones économiques exclusives de 200 milles, en zones économiques spéciales, qui pourront accueillir des parcs éoliens flottants. Il y a déjà un projet de 100 turbines à Hawaï. L'ensemble de la façade atlantique de l'Union Européenne pourrait se transformer en une grande armada... de l'énergie !

Nous savons que COP21 va générer une série d'objectifs nationaux de réductions des émissions de gaz à effet de serre. Il faudra les traduire en objectifs chiffrés d'énergie renouvelable à produire, couplée à une fiscalité verte incitative. C'est seulement à ce prix que COP21 pourra sauver la planète entière et les océans avec ! »

Corinne Lepage, en charge d'une mission commandée par Ségolène Royal sur la transition économique pour les acteurs du Nouveau Monde

Il faut prendre en compte certaines externalités :

- se contenter de stopper les subventions aux énergies fossiles et fissiles est un bon début pour stopper l'hypocrisie.
- la nouvelle économie des énergies renouvelables est en attente d'investissements.

Les énergies des mers sont au nombre de sept, dont notamment l'énergie thermique, avec des techniques de climatisation très poussées dans les pays du Sud.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète





©GCFT/ania freindorf

Le nouveau modèle économique des mers, fondé sur les énergies renouvelables « bleues », est entièrement à construire, à commencer par la question du droit maritime. Ce dernier est très vieux et complexe ; il a d'abord signifié « circulation » sur les aires maritimes, puis « intervention ».

Il faut également aller vers une réflexion prenant en compte les conséquences économiques et politiques de l'utilisation des

océans (Arctique, Antarctique...), c'est-à-dire vers l'idée d'un bien commun.

C'est pourquoi, la mise en place d'un véritable droit international de l'environnement, à l'image de la Cour Pénale Internationale, serait nécessaire pour faire face aux défis climatiques et sanitaires.

Corine Lepage croit en la création d'un Tribunal International de l'Environnement @_GCFT #objectifOCEAN

Ioan Negrutiu, Directeur, Institut Michel Serres, ENS Lyon



©GCFT/ania freindorf

Il faut donc valoriser les propres ressources des jeunes, car les jeunes ont de l'énergie, du temps, mais n'ont pas encore le pouvoir.

Il est nécessaire de travailler avec les jeunes pour :

- définir ce qu'est une transition, puis élaborer les trajectoires de cette transition ;

- fixer les objectifs et imaginer les moyens et les leviers d'action, en

évaluant les éventuels obstacles (asymétries des pouvoirs, syndrome de dette sociale et écologique...).

Pour y parvenir, une approche inclusive des ressources (agriculture, pêche, aquaculture...) s'impose, tout en veillant à la sauvegarde des spécificités de chaque territoire.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Cela implique une démarche expérimentale mettant en valeurs les ressources territoriales, permettant ainsi d'atteindre localement une véritable résilience socio-écosystémique ; un processus de "paix nouvelle", en quelque sorte.

François-Michel Lambert, Président, Institut de l'Economie Circulaire



Il est important de faire passer des messages positifs et de montrer des modèles et scénarii désirables.

L'intelligence collaborative peut faire émerger des solutions, car elle possède justement cette capacité à repenser les modèles. Accélérer le développement du data base et du numérique ne fera que faciliter le partage de cette intelligence.

Tout va très vite : si la volonté politique est là, la bataille peut être gagnée.

Il faut sortir d'une certaine logique et rentrer dans celle d'une intelligence collaborative en repensant les modèles et les approches. Sur l'énergie, nous devons nous rassembler autour de l'OG (« Power to Gas »). Enfin, l'un des points les plus difficiles mais aussi l'un des plus efficaces est de se concentrer réellement sur l'éducation de tous, des jeunes aux adultes.

Remarques

Dominique Martin-Ferrari

Mme Martin-Ferrari rappelle les cris d'alarme concernant l'Antarctique, qui est en train de fondre, malgré un traité qui l'a sanctuarisé et en a fait un centre de recherche.

Déjà les puissances politiques cherchent à « s'emparer de la part du gâteau », notamment la Chine avec une base militaire importante.

L'Antarctique représente en cela un enjeu fondamental, qui nous confronte aux conséquences géopolitiques du climat, pas assez citées.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Conclusion : Pourquoi et comment mettre l'économie bleue au cœur de ParisClimat2015 et de la transition écologique

Animée par Francis Vallat, Cluster Maritime Français

Francis Vallat, Fondateur, Cluster Maritime Français



©GCFT/ania freindorf

Le principe pollueur / payeur est légitime mais attention à deux aspects qui doivent être pris en compte : ne pas ignorer le poids et la responsabilité du consommateur, et surtout les opérations sales doivent pouvoir être effectuées par des opérateurs propres, qu'il ne faut donc pas décourager (par exemple en les traitant en coupables / responsables s'ils sont victimes d'une fortune de mer alors qu'ils ont respecté toutes leurs obligations de moyens). En revanche il faut être féroce contre les sub-standards.

La notion de mer « bien commun » doit permettre à la fois de réaffirmer le principe de liberté (d'échanger par exemple) qui est souvent gage de paix, mais en acceptant le constat que trop de liberté pourrait tuer la liberté (sécurité maritime et nécessité de protéger l'environnement par exemple).

Michèle Sabban, Présidente, R20



©GCFT/ania freindorf

La mobilisation des régions.

Il faut également se poser la question des océans du point de vue des régions. Dans cette perspective, le R20 rassemble plus de 500 régions du monde depuis Copenhague. Le but est de donner la parole aux initiatives locales face au rôle et à la place des régions, devenues aujourd'hui irréversibles.

Le triptyque régions-entreprises-partenaires est indispensable pour une collaboration efficace. Par exemple, à Oran en Algérie, des usines dédient des « emplois verts » aux jeunes de la région.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



« PlanetSolar » est le deuxième projet dont l'association du R20 est marraine. Ce projet de tour du monde en bateau alimenté par énergie solaire a pour objectif d'analyser les problématiques et trouver des solutions. Par exemple, plus précisément, a émergé l'idée d'équiper les bateaux de pêcheurs de panneaux solaires pour leur éviter d'investir dans du carburant, ce qui permettrait à ces derniers de vivre de leurs revenus.

Une autre initiative intéressante est le Fonds Vert pour les Femmes, visant à soutenir les projets verts lancés spécifiquement par des femmes.

En résumé, la politique des « 3 E » du R20 est la suivante :

- Economie
- Ecologie
- Ethique.

Gilles Berhault, Président du Comité 21, Porte-parole de Solutions Cop21

La mobilisation du Club France Développement Durable.

La question des talents et compétences est fondamentale : par l'enthousiasme des jeunes, il est possible de faire bouger la société. Pour cela, il faut se rapprocher des non-spécialistes et non pas seulement des experts. Le dispositif Solutions COP21 va investir le Grand Palais du 4 au 10 décembre 2015, lieu qui symbolise une société qui a envie de son futur, lieu de l'exposition universelle et des découvertes. C'est aussi à une réconciliation que nous engage la COP21.

L'état d'esprit de la journée est positif. Il est question maintenant de la généralisation et de la mise en action. Les trois clés pour cela :

- Des logiques de financement à plus long-terme : déjà beaucoup d'initiatives attendues,
- Les talents et innovation,
- L'acceptabilité : on note une difficulté autour du bien commun ; il faut privilégier une démarche et un logique multi-acteur en donnant plus souvent la place à ces rencontres et au plus grand nombre.

La CoP21 doit montrer qu'une société post-carbone est possible. Les négociateurs ne sont pas là pour diffuser le mouvement mais bien pour l'accompagner, car déjà beaucoup de mobilisation et d'effervescence sont en marche dans la société civile. Il s'agit de créer une nouvelle alliance pour rassembler l'humanité car, pour une fois, nous avons un avenir en commun.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Jean-Michel Cousteau, Président, Green Cross France et Territoires



Des décisions sont à prendre dans la perspective de la CoP21 pour sauver les océans. Cela nécessite un travail commun, tous ensemble, y compris avec les industries qui possèdent les nouvelles techniques pour les générations futures.

Retrouver la vidéo sur : <https://vimeo.com/129985832> (Mdp : CoP21OCEAN)

Jacques Rougerie, Président, Sea Orbiter



Jacques Rougerie rappelle son appartenance au peuple « mérien », c'est-à-dire aux cousins des marins, eux-mêmes cousins lointains des terriens.

L'océan représente un magnifique champ d'espoir pour les jeunes, dans lequel ils pourront vivre leurs rêves avec audace et pragmatisme.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Les propositions

Les participants ont pu voter, par le biais de gommettes distribuées en nombre égal, pour la ou les propositions leur apparaissant comme la ou les plus pertinente(s). Le tableau suivant synthétise les résultats des votes, par ordre croissant de points attribués :

Points	%	N°	Proposition
52	12,7%	3	Considérer l'espace marin comme espace foncier propice aux activités humaines, dans le respect des écosystèmes marins, pour améliorer les conditions de vie des populations et compléter les écosystèmes terrestres (énergies marines et renouvelables en mer notamment).
45	11,0%	12	Instaurer localement une fiscalité verte (notamment CO2), ensuite à défendre au niveau international pour une réelle efficacité.
37	9,1%	11	Créer des filières de meilleure valorisation des déchets des eaux de ballast, de traitement des résidus pétroliers, d'économie circulaire portuaire.
36	8,8%	18	Mettre en place un processus international pérennisant la préservation de l'Antarctique et son statut international, et assurer une gouvernance durable et apaisée de l'Arctique.
33	8,1%	2	Développer en partenariat avec les parties prenantes les Aires Marines Protégées qui démontrent la pertinence d'une reconquête des écosystèmes en lien avec le développement économique local.
27	6,6%	13	Développer le recueil Open data des données publiques et privées au profit de la recherche et de l'action des diverses parties prenantes, en trouvant les modèles financiers efficaces et vertueux.
26	6,4%	8	Rendre les labels plus inclusifs, encourager leur utilisation par les professionnels comme par les consommateurs.
23	5,6%	9	Développer la sensibilisation et l'éducation sur la fragilité, l'origine et la saisonnalité des ressources.
22	5,4%	6	Développer par bassin un dialogue constructif des parties prenantes pour une gestion et une préservation durables des ressources alimentaires issues de la mer, qu'elles soient prélevées ou cultivées.
18	4,4%	14	Développer les moyens d'acquisition et de traitement des données sur tout type de plateformes, qu'elles soient spatiales, aériennes, marines ou sous-marines, habitées ou non.
17	4,2%	10	S'appuyer sur les exemples existants (européens et nationaux) pour développer l'équipement des ports en terminaux GNL.
15	3,7%	7	Développer la veille scientifique sur les écosystèmes, en analysant spécifiquement l'impact du dérèglement climatique, de la pollution et celui des activités humaines locales.
14	3,4%	4	Mobiliser plus et mieux des compartiments identifiés du Fonds Vert pour l'Environnement Mondial, les mécanismes REDD+ et liés au carbone stocké dans les écosystèmes marins, pour accélérer les réductions d'émissions avant 2020, contribuer à la reconstruction des écosystèmes littoraux et à l'atteinte des objectifs de création d'aires marines protégées.
12	2,9%	5	Renforcer localement la résilience des populations humaines côtières vulnérables, par des mesures complétant localement les plans d'adaptation nationaux



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

11	2,7%	17	Structurer la veille et le partage d'information et d'expérience sur la prévision des phénomènes climatiques extrêmes, la résilience des territoires et la continuité des activités économiques et humaines.
9	2,2%	1	Mettre en œuvre les outils de gestion intégrée et de planification spatiale maritime selon les principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes, les recommandations des Nations-Unies, de l'Union Européenne et des groupements de collectivités locales.
8	2,0%	16	Développer les partages de connaissances, les échanges et la coopération décentralisée, en particulier en renforçant le programme de travail de Nairobi (NWP), les réseaux d'économie circulaire, des gouvernements locaux et d'entreprises impliquées.
3	0,7%	15	Mettre en synergie les programmes scientifiques nationaux, régionaux et internationaux existants avec les initiatives économiques et associatives.
Total 408 pts	100%		

Liste des participants

Fatin	Ahmadouchi	Stage d'assistante parlementaire	Assemblée nationale
Concepcion	Alvarez	Journaliste	Novethic
Odile	Ano	Consultante	Association Afrique investissement
Sabrina	Aucagos	Chercheur	Sciences Po
Line Kristin	Aune	Conseiller	Ambassade de Norvège
Kristel	Ba	Chef de projet	German Marshall Fund
Valentina	Baiamonte	Ph.D student	IHEID
Eric	Banel	Directeur général	Armateur de France
Cécile	Barbière	Journaliste	Euractiv
Jérôme	Beilin	Responsable du Développement	EcoAct
Robert	Bell	Economiste	Brooklyn Collège
Kalthoum	Benhassine	Présidente	"Femmes et Sciences"
Gilles	Berhault	Président	Club France / Comité 21
Eric	Bernard	Directeur Qualité et Développement Durable	OSO
Béatrice	Bernaud Pau	Consultante	BBp Conseil
Catherine	Bersani	Expert-consultant	LittOcean
Emilie	Besnier	Directrice adjointe	Green Cross France et Territoires
Sandra	Bessudo	Directrice / fondatrice	Fondation Malpelo et Autres Ecosystèmes Marins
Delphine	Blumereau	Présidente	CliMates
Nicolas	Boquet	Directeur Environnement-Energie	AFEP
Stéphanie	Bouchoucha	Journaliste	Viaplanetvox
Sylvie	Bouras	Collaboratrice parlementaire	Assemblée Nationale
Marion	Bourhis	Doctorante	Conseil général côte d'Armor
Gilles	Broise	Coordinateur Général	Expédition 7ème Continent
Kathy	Carime-jalime	Adjointe au Maire	Mairie de Paris



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Marie	Caro	Responsable commission internationale	ACB Réseau des Bretons d'influence
Hubert	Carre	Directeur général	CNPMEM
Elisabeth	Cassagnes	Directrice Développement Durable	La Française
Frederick	Cavaliere	Ingénieur	AIRBUS
Marwan	Chamakhi	Vice-Président	Youth Ambassadors Alumni
Thomas	Changeux		
Gwen	Chapman	CFO	Truffle Capital
Caroline	Charron	Responsable Commerciale	VAISALA SAS
Michel	Cochet	Directeur General	MC Power
Daniel	Cochin	Interprète	autoentrepreneur
Pierre	Cohin	Project Manager	Global Compact France
Bernard	Commere	Chargé de mission	MENESR
Marie-Andrée	Cornet		
Marie	Cornet-Ashby	Chef de projet presse	WEBPORTAGE
David	Corre	Chargé de mission	Green Cross France et Territoires
Jean-Michel	Cousteau	Président	Green Cross France et Territoires
Marguerite	Culot-Horth	Conseillère parlementaire	Assemblée Nationale
Arnaud	Daguin	Cuisinier	Indépendant
Guillaume	Dahringer	Directeur Technique	FSC France
Guillaume	Decorzent		Ministère des Finances
Jacques	Degroote	Président	Clean Earth & Sky
Olivier	Delacotte	Chargé de mission	YB3B
Christian	Delavelle	Expert	AJI-Europe
Esther	Delbourg	Doctorante	Ecole Polytechnique
Michel	Doucin	Conseiller diplomatique	CESE
Guy	Dourlens	Responsable commercial	SARL Dourlens et fils
Hugues	Du Plessis d'Argentre	Délégué Général	GICAN
Aurélie	Dubois	Project Manager	Global Compact France
Esther	Dubois	CHEF de projet PIA école des territoires	Comité mondial des apprentissages
Jean-louis	Duclusaud	Président	Europe et Francophonie
Jean-Baptiste	Dudant		
Fabien	Dulon	Directeur	Scapêche
Siegrid	Dumas	Indépendante	Inspirium
Marie-Agnès	Dupouey	Directrice croissance bleue	Conseil régional d'Aquitaine
Perrine	Dutronc	Managing Director	Inflection Point Capital Management
Isabelle	Duvaux Bechon	Coordinatrice	ESA
Jérôme	Duvernoy	Chargé de mission adaptation	MEDDE/ONERC
Peton	Emmanuel-Marie	Chargé de mission	Cluster Maritime
Peter	Eriksson	Directeur Général	VAISALA SAS
Laurence	Eymard	Directrice du laboratoire des sciences	CNRS
Marina	Ezdiari	Responsable RSE	Audiens
Romain	Fageot	Chargé de mission	SCAPECHE
Benoit	Faraco	Conseiller climat	MAEDI



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Elisabeth	Faure	Assistante PI	Propriété industrielle
Boris	Fedorovsky	Conseiller technique et économique	GICAN
Anne	Ferrette	Guide conférenciers	Comité d'action pour la défense de la profession
Remy	Filali	Directeur territorial Seine aval	Agence de l'eau Seine Normandie
Angela	Fontana	Chargée des partenariats et relations presse	La boîte militante
Anna Maria	Freindorf		
Ariel	Fuchs	Ingénieur en environnement et écologie marine	SeaOrbiter
Philippe	Germa	Directeur	WWF
Jean-Christophe	Goffart	Administrateur	Association IAE
Melina	Gonçalves	Etudiante	Université Paris 1
Nathalie	Groupy-Robert		
Laure	Guazzoni	Consultante et formatrice	Arts, Cultures & DD
Samuel	Hamon		
Luc	Hardy	Entrepreneur	Sagax
Marc	Helias	Représentant	Délégation de Polynésie française
Sylvie	Hellmann	Directrice Conseil	Hopscotch
Antoine	Héron	Président	ICDD
Sylvie	Hierso	Chargée de mission	UNSA
Ghislaine	Hierso	Présidente	Association Française des Petits Débrouillards
Michel	Hignette	Directeur	Aquarium Porte Dorée
Heike	Huntebrinker		
Trieu	Huynh Thien	Chargé de mission	Museum National de l'Histoire Naturelle
Natasha	Ilic	Chargée de mission	R20
Nicolas	Imbert	Directeur exécutif	Green Cross France et Territoires
Joana	Janiw	Chargée de mission Conférence environnementale	MEDDDE
Morgane	Jbara		Numericable
Olivier	Jean-Louis	Secrétaire Général	Académie de l'Eau
Paul	Kakpo	Directeur	AGADD
Krishn	Kalidas	Chargé de mission Monnaies complémentaires	DDD/CGDD/MEDDE
Idriss	Kathrada	Directeur	Novasirhe
Merlyn Helen	Kaurit	Community Manager	SeaOrbiter
Koly	Keita	Partner	GD Capital
Hélène	Kerdilès	Chargée de programme	Forum Chine-Europe
Mohamed	Ketata	Professeur des Universités	Université de Rouen & CNAM Paris
Rusudan	Khotivari	Chargé de Plaidoyer	European TK'Blue Agency
Adam	Koniuszewski	Trésorier	Green Cross
Stéphanie	Kpenou	Doctorante	Université de Genève
François-Michel	Lambert	Président	Institut de l'Economie circulaire
Anissa	Lardjane	Juriste	Msh
Julie	Lasne	Consultante en Ethologie & communication éthique	Ethologie - Communication & Plaidoyer Ethiques pour ONG
Ronan	Le Flecher		
Raphaëla	Le Gouvello	Direction	RespectOcean
Frédéric	Le Manach	Directeur scientifique	Association BLOOM



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Hélène	Leriché	Chargé de mission	Orée
Charles Magloire	Lecombat	Conseiller au Développement Local	Comité Technique Spécialisé 8 de l'Union Africaine
Anthony	Lecren	Ministre du DD	Nouvelle Calédonie
Corinne	Lepage	Chargée de mission	Ministère de l'écologie
Antonia	Leroy	Policy Analyst	OECD
Jean-François	Lesigne	Attaché environnement	RTE
Jean-Claude	Levy		Ministère des Affaires Etrangères
Gabor	Lidia	Chargée de mission	Académie de l'Eau
Kevin	Lognone	ACBistiquement	Animateur de la commission Kavadeen
Julien	Louis		
Gilles	Macaigne	Directeur	Eiffel Investment Group
Pascale	Marcaggi	Journaliste	Radio Ethic
Marc Adrien	Marcellier		
Jérémy	Marcellin		Viaplanetvox
Sylvie	Margueret	Directeur des achats durables	Alstom
Raoul	Marmoz	Sociologue	1969
Delphine	Martel	Trésorière	ASSOCIATION FULBRIGHT ALUMNI
Dominique	Martin ferrari	Rédactrice chef	Options futurs, Métamorphose Outremers
Christophe	Mercier	Créateur projet	Moana Nui
Nathalie	Meusy	Directrice DD	ESA
Jean-Jacques	Michallet	DD - RSE	IMP
Jérémi	Michaux	Journaliste RDC	Environnement Et Energie
Margaux	Michel		
Claude	Midi	Directeur Développement	Eoliennes en Mer
Muriel	Mirailles	Responsable DD	ESA
Eleanor	Mitch	Chef de mission	Pacte mondial des Jeunes/EHESS
Catherine	Mollet	/	Création multimédia
Valérie-Eve	Moreau		Viaplanetvox
Yannick	Moreau	Commission des affaires économiques	Assemblée Nationale
Loic	Morvan	Associé	Eko Events
Mariette	Mouwen	Guide conférencier	Comité d'action pour la défense de la profession
Ioan	Negrutiu	Directeur	Institut Michel Serres
Mylène	Netange		Entrepreneurs d'avenir
James	Nikitine	MSc Marine Systems and Policies	University of Edinburgh
Caroline	Nouel	Directrice associée	Linkup Conseil
Mohamed	Ould Lemine	Consultant International	CNAM
Nicolas	Pascal	Project Director	CRIOBE - Bluefinance
Albertini	Pasquine	Responsable communication	Armateur de France
Paula	Perez Muleiro	Plaidoyer COP21	European TK Blue Agency
Hervé	Petit	Responsable Relations Associations, Fondations et	La Française
Julien	Pfyffer	CEO	Ocean71
Patrick	Philippart	Président - Directeur de la publication	PKB INTERNATIONAL
Antoine	Pichon		MEDDE



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Isabelle	Plat		Accompagnante Robert Bell
Petra	Popp	Intervieweuse	In-Spire-Life, New Ideas for a New World
Judith	Pouvelarie	Stagiaire ingénieure chimiste	LVMH
Annabelle	Prin-Cojan	Responsable du pôle Environnement	Entreprises pour l'environnement
Sabine-Marie	Provost	Déléguée Générale	OCEANIDES
Antoine	Rabain	Strategy consultant	Indicta
Virginie	Rault	Coordinatrice projet	APHP
Elise	Rebut	Senior Advisor	Conservation International Europe
Cécile	Renier	Chargée de mission	AFD
Nastassia	Reyes	Chargé de la Convention de Barcelone pour le MNHN	MNHN
Henri	Robert	Conseiller stratégique	Green Cross France et Territoires
Marie-Pascale	Rogier		
Christophe	Rosignol	Conseiller régional	Conseil régional du Centre
Marion	Roth	Chargée de mission	Décider ensemble
Jacques	Rougerie	Président	Sea Orbiter
Franck	Rousseau	Directeur clientèle institutionnelle	La Française
Michele	Sabban	Présidente	R20
Laurent	Sassier	Directeur d'Investissement	ACE management
Muriel	Sauvé	Chargée d'études pôle "Politiques, aménagement et	CEREMA DTer Normandie Centre
Patricia	Savin	Présidente	Orée
Jean-Louis	Seijas		
Julie	Serret	Stagiaire ISR / Développement Durable	La Française
Pirathees	Sivarajah		
Faisal	Slim		
Amaury	Soubeyran	Directeur adjoint Centre Harmonisation PLM	Airbus Group
Francis	Staub	Consultant	Biodiversité Conseil
Claude	Sung	Président	ANM
Ségolène	Suzanne	Chargée d'étude alimentation durable	Mairie de Paris
Thomas	Toutain Meusnier	/	Durapole
Marie	Valin	Stagiaire	Cluster Maritime Français
Francis	Vallat	Président	Cluster Maritime Européen
Christian	Van Houcke	Directeur de la publication	Parisecologie.com
Raymond	Vanermen	Président	Epe
Julie	Vanhecke	Chargée de mission concertation et accompagnement	MEDDE
Laura	Vanhué	Directrice	CRU
Alexandre	Vatimbella	Directeur de la rédaction	LesNouveauxMondes.org
Jean-François	Vazel	Chargé de mission	CDME
Bernard	Vignand	Chargé de mission	SG Mer
Sylvianne	Villaudière	Directrice Fondatrice / Coordinatrice générale	Cabinet Alliantis / Solutions COP21
Muriel	Voisin	Directeur de la Responsabilité Sociétale	DALKIA groupe EDF
Virginie	Zouine	Responsable Marketing	COVERLIFE
Océane	Zubeldia	Chargée de recherche	Ministère de la Défense/IRSEM



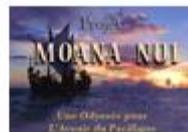
Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

**Un évènement co-organisé avec les réseaux suivants,
contributeurs, signataires ou relais de nos travaux :**





33, rue Chaptal

92300 Levallois-Perret

contact@gcft.fr – <http://www.gcft.fr>



<https://www.facebook.com/GCFetT>



http://twitter.com/_gcft



http://linkd.in/_gcft



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

